

**COMPTE RENDU DE LA
COMMISSION FINANCES
DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2015**

Présents : Gérald MONNIOT, Jean-Yves LE CHEVILLER, Fabrice LACAN, Arnaud MONNIOT
Excusé : Patrick LÉBOUCQ

1. Subvention municipale : bilan 2015 et prévisionnel 2016, et nouvelles modalités

Arnaud Monniot distribue les documents : bilan 2015, budget prévisionnel et suivi 2015.
La demande de subvention était à télécharger, à remplir et à remettre avant le 18 septembre 2015 ... délai un peu court. Le délai est repoussé au 30 septembre.

Le formulaire de demande de subvention est nouveau.

Arnaud Monniot explique les documents distribués :

Bilan 2015, dépenses :

Détail sur la rubrique communication : les agendas passent de 1236.00€ TTC à 1650.00€ suite à une augmentation de dernière minute. Par conséquent nous annulons la publication des agendas pour l'instant. Nous recherchons une solution auprès d'un autre fournisseur.

La rubrique entretien du minibus est en augmentation par rapport au prévisionnel car nous avons fait une révision et un changement de pneus.

Les rubriques parrainages, déplacements, frais postaux sont en retrait par rapport au prévisionnel, les autres rubriques sont évaluées à l'identique.

Le fonds de solidarité a été écrêté à hauteur de 2000,00 €

Bilan 2015, recettes :

La subvention pour les publications a été fortement revue à la baisse.

Les rubriques cotisations, participations diverses et participations du minibus sont prévues en hausse par rapport au prévisionnel.

Les rubriques cotisation et fonds de solidarité tiennent compte de l'écrêtement de cette dernière.

Tout ceci nous conduit à un fonds de roulement à hauteur de 1412 euros.

Prévisionnel 2016 :

Nous maintenons la rubrique fête de Trappes.

La rubrique débat nous interpelle sachant qu'en 2016 les salles nous seront facturées : 80.00€ la grande salle et 50.00€ la petite. Nous cherchons une solution pour atténuer le coût de ces nouveaux frais.

Au niveau de la communication, nous ne referons pas d'agendas.

Pour les revues nous recherchons des solutions pour pouvoir éditer deux revues par an (éventuellement sponsoring).

Prévisionnel 2016, dépenses :

Les rubriques communication et publications sont prévues en baisse.

La rubrique déplacement, CD tient compte d'un éventuel déplacement au congrès de la FNOMS.

La rubrique charges de personnel a été ajustée à hauteur du nombre d'heures effectuées par notre salarié.

Les autres rubriques sont similaires à celles de 2015.

Prévisionnel 2016, recettes :

La subvention pour les publications est demandée à la même hauteur que celle accordée en 2015, soit 1350.00€.

Les autres rubriques sont sensiblement équivalentes.

Le fonds de roulement est estimé à hauteur de 532 euros, soit un compte de résultat négatif sur 2016.

2. Parrainages

Les formulaires de demande de parrainage sont actualisés pour 2016, et seront envoyés dans la semaine.

La séance est levée à 20h15

Jean-Yves Le Chevallier
Secrétaire de séance

Gérald Monniot
Président de l'OMS

